

# BON DE SOUTIEN RÉGULIER



MANDAT  
DE PRÉLÈVEMENT  
SEPA

## 1. Je soutiens les actions de Caridad dans la durée en versant :

**10€**  
(coût réel 3,4€\*)

**15€**  
(coût réel 5,1€\*)

**20€**  
(coût réel 6,8€\*)

**30€**  
(coût réel 10,2€\*)

.....€  
(coût réel 34%\*)

\* Après déduction fiscale de 66%.  
Chaque donateur recevra  
un reçu fiscal annuel en février.

## 2. Je complète avec mes informations personnelles :

J'autorise l'association Caridad à prélever sur mon compte le ..... de chaque mois.

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....@.....

Numéro de téléphone : .....

IBAN

BIC

**Coordonnées du créancier :**  
Caridad - 3 avenue de la Gare  
35600 REDON

**Identifiant créancier :**  
FR04ZZZ80F921

**Type de paiement :**  
Récurent

## 3. Je signe :

Fait à : .....

Le : .....

**→ Important :**  
Merci de joindre  
un RIB de votre compte.

J'autorise l'association Caridad, 3 avenue de la Gare • 35600 REDON, à envoyer des instructions à la banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Ce mandat est conforme à la nouvelle réglementation SEPA (Single Euro Payment Area) en vigueur. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée à Caridad. Vous recevrez, dans les plus brefs délais, un récapitulatif comprenant votre référence de mandat (RUM).



**TOUT DON POUR CARIDAD DONNE**

**DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT**

**→ Vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu ?**

La contribution que vous faites vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu pour 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : un don de 100€ ne vous coûte que 34€.

**→ Votre entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés ?**

Vous bénéficiez d'une déduction de 60% de votre don. Ce don est pris en compte dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice. Les personnes qui souscrivent à un don régulier recevront un reçu fiscal.



**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter**

**PAR COURRIER POSTAL :**  
Caridad - 3 avenue de la Gare  
35600 Redon

**PAR TÉLÉPHONE :** 02 23 63 41 37 | **PAR COURRIEL :** contact@caridad.fr



**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**

association\_caridad

associationcaridad